

Macron ouvre grand nos portes aux Frères musulmans !

écrit par Christine Tasin | 23 mai 2025

Frères Musulmans : l'État renonce à les interdire et à les désigner comme organisation terroriste

Francois 📅 18/05/2025 à 12h23



Frères Musulmans : l'État renonce à les interdire et à les désigner comme organisation terroriste

Francois 📅 18/05/2025 à 12h23



Certes, en Macronie rien de nouveau... Le Ceaucescu de l'Elysée n'a pas de mots assez durs contre la Russie et Poutine mais il fait mille courbettes aux salauds et aux islamos. Suivez mon regard



Macron accueille le **président syrien** Ahmad al-Chareh à l'Elysée

Selon *La Tribune Dimanche*, un rapport commandé par

l'ancien ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et repris par Bruno Retailleau décrit une influence préoccupante des Frères musulmans en France. Rédigé par l'ambassadeur François Gouyette et le préfet Pascal Courtade, le rapport évoque « *une petite confrérie secrète pyramidale qui fait de l'entrisme dans les associations sportives et culturelles, des listes aux municipales, des écoles, des lieux de culte* ».

Bruno Retailleau a même dénoncé « *une infiltration massive des Frères musulmans dans tous les domaines de la société* » et « *une aggravation après le 7 octobre* ». Toutefois, malgré ces alertes, *il n'est plus question de les interdire en France ni de les désigner comme organisation terroriste*. Un conseiller explique : « L'interdiction voudrait dire dissolution, mais la spécificité c'est qu'en France ils ne sont pas constitués en organisation ».

Comme si l'on ne pouvait pas empêcher les Frères musulmans connus de continuer à militer en les pourrissant d'amendes, d'arrêtés d'expulsion, d'interdits divers et variés !!!! Ils se payent notre tête, Retailleau y compris.

Le rapport sera présenté mercredi en conseil de défense. Il pointe les financements étrangers, notamment du Qatar, et le rôle de l'organisation dans les relations diplomatiques. Aucune liste nominative n'est publiée dans le rapport.

<https://www.fdesouche.com/2025/05/18/freres-musulmans-letat-renonce-a-les-interdire-et-a-les-designer-comme-organisation-terroriste/>

<https://www.latribune.fr/la-tribune-dimanche/politique/nos-informations-confidentielles-pas-d-interdiction-pour-les-freres-musulmans-clementine-autain-sur-les-marches-la-promo-de->

barnier-1025286.html

Quand on veut, on peut... Quand on est arrivé à chercher le petit point de droit qui justifie qu'on ne fasse pas ce qu'attend le peuple, c'est qu'on est en dictature.

Le même Macron fait passer tout ce qu'il veut à coups de directives, de circulaires, de 49-3 et autres arrangements à l'amiable au coup par coup (et on ne parlera pas de ce qui est voté dans un hémicycle quasiment vide à minuit... Pour le reste, tout le monde interdit impérativement toute proposition de loi qui attaquerait l'islam. Et c'est bien l'une des raisons pour lesquelles ils sont tous prêts à tuer père et mère plutôt qu'à permettre à un Zemmour d'arriver au pouvoir...